

Le Code criminel

touristes partent du Dakota du Nord, du Dakota du Sud et de l'État du Minnesota pour se rendre au Manitoba et à Assiniboia Downs voir les courses l'après-midi ou le soir. Cette mesure relancera les courses au bout du compte et elle rendra cette activité plus attrayante.

Songez qu'Assiniboia Downs et le secteur des courses, dans ma province, emploient environ 3 000 personnes. C'est beaucoup. Nous avons le devoir, en tant que parlementaires, de soutenir cette industrie. On me dit que si ce projet de loi était adopté, et je n'en doute pas, il pourrait signifier 500 à 600 emplois de plus au Manitoba. Je trouve personnellement que c'est beaucoup et que nous devrions soutenir de notre mieux cette industrie.

Plus de la moitié de la population du Manitoba demeure à Winnipeg, la capitale. L'autre moitié, soit environ 500 000 personnes, est répartie dans l'ensemble de la province. Il y a de nombreux amateurs de courses à Brandon, Dauphin, Thompson, Swan River, Flin Flon et The Pas. A mesure que cette industrie prend de l'expansion et de l'importance, on peut facilement envisager l'établissement d'une salle de paris à Brandon ou à Dauphin. Je crois sincèrement que ces villes y ont droit.

Passer une soirée aux courses est un passe-temps agréable. Je me suis souvent rendu à Assiniboia Downs pour voir les courses et aussi pour manger au restaurant et me retrouver en compagnie de mes amis. Il ne s'agit pas simplement de regarder courir les poneys ou de parier. Cela nous donne l'occasion de faire une véritable sortie mondaine. Ces événements seraient très courus dans des localités comme Brandon, Dauphin, Le Pas, Swan River, ou tout endroit qui pourrait sembler favorable à l'industrie. Nous devrions appuyer ce genre d'initiative.

Je veux dire une autre chose sur la possibilité de se faire entendre. Rien ne nous presse à ce point; il y a des gens qui sont contre ce type de pari, contre toutes les formes de pari. L'équitation a beau être le sport des rois, les courses ont des détracteurs. Et ces personnes ont le droit de nous faire part de leurs préoccupations et de leurs réserves. Nous sommes disposés à les entendre.

Tout comme mon collègue, le député de York-Centre (M. Kaplan), j'aimerais entendre l'Église unie du Canada si elle a effectivement des réserves ou inquiétudes à formuler. Si nous parvenons à améliorer ce projet de loi pour dissiper peut-être certaines de ces craintes, nous aurons fait notre travail.

Bien que cette mesure législative mérite notre appui, faisons en sorte de la soumettre au comité de l'agriculture où la démarche démocratique fera son oeuvre. Il reste du temps.

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

M. le vice-président: Je crois savoir qu'il y a consentement unanime cet après-midi pour renvoyer le projet de loi au Comité permanent de l'agriculture. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et, du consentement unanime, renvoyé au Comité permanent de l'agriculture.)

M. le vice-président: Le secrétaire parlementaire du vice-premier ministre invoque le Règlement.

M. Cardiff: Cet après-midi, tous les partis de la Chambre ont accepté de collaborer. Je tiens à remercier tous les députés qui ont participé au débat de la collaboration dont ils ont fait preuve et, dans ce même esprit, je demande à la présidence de déclarer qu'il est 18 heures.

M. le vice-président: Y a-t-il consentement unanime pour déclarer qu'il est 18 heures?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: La Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures demain matin.

(La séance est levée à 16 h 56).